

## Rwanda : le juge Bruguière recommande des poursuites contre le président Kagamé

LEMONDE.FR avec AFP | 20.11.06 | 21h38 • Mis à jour le 21.11.06 | 09h25

**Découvrez le Desk, votre écran de contrôle et de suivi de l'information en temps réel. Abonnez-vous au Monde.fr : 6€ par mois + 30 jours offerts**



Le président rwandais, Paul Kagamé, devrait être traduit devant la justice internationale pour "sa participation présumée" à l'attentat en 1994 contre son prédécesseur Juvénal Habyarimana, déclencheur du génocide rwandais, selon les conclusions de l'enquête française sur l'attentat.

Dans une ordonnance de soit-communicé (rendue par le juge d'instruction pour transmettre la procédure au parquet lorsque la personne mise en examen demande sa mise en liberté provisoire, ou lorsque l'information est complète) rédigée vendredi 17 novembre, le magistrat antiterroriste Jean-Louis Bruguière a recommandé des poursuites contre le président Kagamé devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour sa "participation présumée" à l'attentat contre l'avion présidentiel le 6 avril 1994, a-t-on appris, lundi, de source judiciaire.

▼ PUBLICITE

La mort de M. Habyarimana avait déclenché le génocide par les partisans du régime hutu contre la minorité tutsie. Le génocide n'avait pris fin qu'après la victoire militaire du Front patriotique rwandais (FPR) de M. Kagamé, en juillet 1994. Le génocide a fait entre 800 000 et un million de morts, selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsie mais aussi parmi les Hutus modérés.

### ÉMISSION DE NEUF MANDATS D'ARRÊT INTERNATIONAUX

Parallèlement, M. Bruguière a demandé, dans la même ordonnance, l'avis du parquet de Paris sur les arrestations de neuf membres de l'entourage de M. Kagamé dans le cadre de son enquête, dont l'actuel chef d'état-major de l'armée rwandaise, James Kabarebe. Dès lundi soir, le parquet a ainsi requis l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre ces neuf personnes. Il revient désormais à M. Bruguière de signer les demandes d'arrestation, ce qui devrait intervenir dans les prochains jours.

Ces mandats d'arrêt visent des dirigeants historiques du FPR et de l'APR (Armée patriotique rwandaise, bras armé du FPR) : outre M. Kabarebe, l'actuel ambassadeur du Rwanda en Inde, Faustin Nyamwasa-Kayumba, le chef d'état-major de l'armée de terre, Charles Kayonga, Jackson Nkurunziza (plus connu sous le nom de Jack Nziza, ancien responsable des renseignements militaires), Rose Kabuye (dirigeante du FPR), Samuel Kanyemera, Jacob Tumwine et les deux tireurs présumés, Franck Nziza et Eric Hakizimana.

Le parquet s'est prononcé sur les seules demandes de mandats d'arrêt. Il n'est pas saisi de la recommandation exprimée par le juge, dans son ordonnance, d'engager des poursuites contre M. Kagamé. Dans ce document, M. Bruguière affirme qu'il entend informer le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, des éléments de son enquête dans le but éventuel de saisir le TPIR pour la "participation présumée" de M. Kagamé à l'attentat.

### LE RÔLE CONTROVERSÉ DE LA FRANCE LORS DU GÉNOCIDE

Au terme de son enquête ouverte en mars 1998 à Paris, le juge Bruguière souligne notamment que "Paul Kagamé, avec les membres de son état-major, avait, après les accords d'Arusha d'août 1993, conçu cette opération qu'il devait soigneusement planifier". Le juge souligne également que l'APR disposait de missiles antiaériens SAM 14 et SAM 16 (utilisés lors de l'attentat), alors que l'armée régulière rwandaise (les Forces armées rwandaises, hutues) d'alors n'avait que de faibles capacités antiaériennes.

Le 6 avril 1994 à Kigali, vers 20 h 30, l'avion présidentiel, un Falcon 50 avec à son bord le président Habyarimana, son homologue burundais Cyprien Ntaryamira, plusieurs hauts responsables des deux pays et trois membres d'équipage français avait été atteint par des missiles sol-air à son arrivée sur Kigali, alors qu'il était en phase d'atterrissage près de l'aéroport. Paul Kagamé a toujours nié que lui-même ou le FPR aient joué le moindre rôle dans l'attentat.

Les conclusions du juge Bruguière mettant en cause les dirigeants rwandais actuels dans l'attentat du 6 avril 1994 avaient été en partie révélées en mars 2004 par *Le Monde*, laissant depuis lors planer la menace de l'émission de mandats d'arrêt internationaux par la justice française.

Le chef d'Etat et les autorités rwandaises actuelles s'en prennent régulièrement à la France pour son soutien au régime Habyarimana et son rôle controversé lors du génocide, M. Kagamé accusant notamment Paris d'avoir joué "un rôle direct" dans les massacres. Une commission d'enquête rwandaise mène actuellement des recherches sur le rôle de la France avant, pendant et après le génocide de 1994. Kigali a fait savoir que la commission pourrait être amenée à interroger, en France, des responsables politiques et militaires français dans le cadre de son travail.



#### ► EN UNE EN CE MOMENT

- Vives tensions au Liban après l'assassinat de Pierre Gemayel**
- Le projet de fusion GDF-Suez remis en cause par la justice**
- Frictions à l'UMP à quelques heures de l'ouverture du bureau politique du parti**
- Les recherches pour retrouver les quatre alpinistes disparus au Népal sont arrêtées**

#### ET AUSSI

- Panorama Le Mois de la photo 2006**
- Les faits Berlin choisit la "transparence" dans le dossier des oeuvres d'art volées par les nazis**
- Son "La défiance des Français vis-à-vis du système politique reste extrêmement élevée"**

#### ► AFRIQUE

- En RDC, des partisans de Jean-Pierre Bemba attaquent la Cour suprême à Kinshasa**
- Rwanda : le juge Bruguière met en cause le président Kagamé**

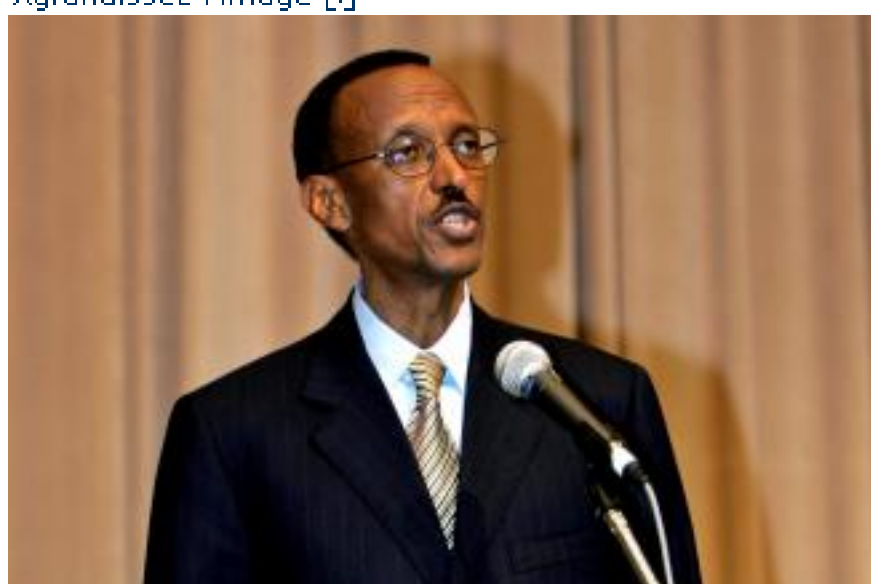
#### ► LES DÉPÊCHES

- La partie russe de ISS bientôt équipée d'un nouveau module scientifique** AFP 12h30
- Tournée - Ecosse-Australie: le pack des Wallabies profondément remanié** AFP 12h26
- Gaza: le cabinet de sécurité écarte une offensive massive** AFP 12h06
- Assassinat de Gemayel: la presse syrienne accuse la majorité libanaise** AFP 11h58

Retournez en haut de la page

▼ PUBLICITE

Agrandissez l'image



AP/KATSUMI KASAHARA  
Le président rwandais, Paul Kagamé, le 8 novembre à Tokyo.

La sélection emploi **Talents.fr**

**INGÉNIEUR AÉRONAUTIQUE**  
CNES

► [Toutes les offres](#)

#### Flash shopping

<p>► <a href="#">PlaneteDiscount.com</a></p> <p>Toute la Hi-Tech et téléphonie à <b>prix discount !</b></p>	<p>► <a href="#">KLM</a></p> <p><b>Promotion Chine... Vite klm.fr !</b></p>
<p>► Toutes nos offres exceptionnelles</p>	

#### Liens publicitaires

**Voyages à prix promo**  
Réservez vos vacances à petits prix sur Promovacances.  
[promovacances.com](#)

---

**Voyages avec Look Voyages**  
Maroc, Mexique, Cuba, Tunisie, République Dominicaine, Egypte & Vacances en solo, en couple ou en famille.  
[www.lookvoyages.fr](#)

---

**Les meilleurs tarifs d'Air France**  
Retrouvez les petits prix d'Air France sur [www.airfrance.fr](#)  
[www.airfrance.fr](#)